

A PLUS FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 8, rue Bellini, 75116 Paris
420 400 699 RCS PARIS

(ci-après, la « Société »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 27 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le 27 mai,

Au siège social situé 8 rue Bellini, 75116 PARIS,

Monsieur Niels Court-Payen demeurant 9 square Alboni 75016 PARIS, Président de la Société,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

I. TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le Président de la Société décide en application de l'article 4 des statuts de la Société de transférer le siège social de la Société du 8 rue Bellini – 75116 PARIS au 2 rue Dufrenoy – 75116 PARIS à compter du 27 mai 2024.

II. MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

Le Président décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts qui est désormais libellé comme suit :

« Article 4 : Siège social

*Le siège social est fixé au : **2 rue Dufrenoy – 75116 PARIS** ».*

Le reste de l'article demeure inchangé.

III. POUVOIRS A CONFERER EN VUE DES FORMALITES

Le Président confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.

Le Président de la Société
Monsieur Niels Court-Payen

